



# TECHNOLOGIE SPECIFIQUE SOLS

## OBJECTIFS

Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances techniques liées aux différents revêtements de sols.

## PROGRAMME DÉTAILLÉ

Les généralités du revêtement de sol

- Les classements d'usage européens, norme en 685
- Les classements UPEC
- Les classements FEU, Norme en 13501-1
- Les DTU
- Le calepinage et l'optimisation du matériel
- Les règles générales du support
- La préparation des supports

Les revêtements de sols PVC et Linoléum

- La composition des produits
- La fabrication de PVC
- Les familles du PVC
- Les avantages et inconvénients du PVC
- Les classements d'usage
- Les classements UPEC
- Les PVC en rouleaux et modulaires
- Les règles de pose
- Les types de pose
- Les litiges éventuels

Les revêtements de sols textiles

- Les modes de fabrication
- Les aspects
- Les matières (fibres naturelles et synthétiques)
- Les classements UPEC
- Les types de pose
- Les litiges éventuels

Les revêtements de sols bois

- Les différents types de parquets
- Les différents types de pose (cloué, collé, flottant)

## DUREE

2 jours (14 heures)

## COÛT

560 € HT par stagiaire

## DATES ET FINANCEMENT

Nous consulter

## LIEU

GESTES Formation  
6 chemin des mèches  
94000 CRETEIL

## PUBLIC CONCERNÉ

Compagnons soliers, personnel  
d'encadrement

## PRÉ REQUIS

Aucun

## VALIDATION

Attestation de formation mentionnant  
l'évaluation des acquis de l'apprenant  
à la fin du stage

**Nos conseillers sont à votre disposition  
pour répondre à vos questions et vous  
accompagner vers le meilleur dispositif.**



## TECHNOLOGIE SPECIFIQUE SOLS

### PERSONNALISATION

L'ensemble des modalités de nos programmes de formation (catalogue) peuvent être adaptées pour correspondre au mieux aux profils des stagiaires et à leurs objectifs individualisés.

Le centre de formation est aussi en capacité de créer des programmes de formation sur-mesure pour répondre à vos besoins spécifiques. Les tarifs peuvent varier en fonction du nombre d'inscrits.

### MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Évaluation des acquis de l'apprenant tout au long de la formation sur la base d'observations et de questionnements par le formateur.

Le niveau de maîtrise des compétences à acquérir est apprécié selon une échelle de référence comportant trois échelons (acquis, en cours d'acquisition et non acquis).

### DÉROULÉ DE LA FORMATION

Le formateur dispense le programme en alternant les apports théoriques et les méthodes pédagogiques. Il adapte le rythme, le contenu et les méthodes en fonction de la progression de chaque stagiaire.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques, échanges interactifs, démonstrations et exercices d'application.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

#### - Techniques

Salle de cours équipée d'un vidéoprojecteur.  
Documents techniques et support de cours remis en cours ou à la fin du stage.

#### - Encadrement

Audrey DEREUDRE, formatrice spécialisée en revêtements de sols.  
Équipe administrative en charge de l'accueil et du bon déroulement du stage.